

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Olivier Norer*

*Date de dépôt : 17 mars 2011*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Sécurité nucléaire, quel est l'état de la situation à proximité de Genève ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le 26 avril 1986, la centrale de Tchernobyl en Ukraine explosait. La fusion du cœur d'un réacteur a conduit au relâchement de radioactivité dans l'environnement et à de nombreux décès, soit directement ou soit du fait de l'exposition aux radiations. Cet accident est le seul accident classé au niveau 7 sur l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), ce qui en fait le plus grave accident nucléaire répertorié jusqu'à présent.

Depuis cette catastrophe, le lobby nucléaire n'a pas cessé de conjurer l'événement en arguant de la fiabilité garantie des centrales nucléaires « occidentales » ou assainies. Une catastrophe nucléaire ne pouvant intervenir, tout est sous contrôle.

Mais, suite au dramatique tremblement de terre du 11 mars 2011 et au tsunami consécutif, la centrale 1 de Fukushima a été fortement endommagée. Classé les premiers jours comme incident mineur, les événements se sont emballés et le 15 mars, le réacteur devient non-maîtrisé. L'accident est désormais classé en catégorie 6. Au moment du dépôt de l'interpellation, les autorités et ingénieurs luttent courageusement pour circonscrire les radiations et éviter un nouveau Tchernobyl. Les populations sont inquiètes et des mesures de sécurité importantes sont imposées.

Genève se trouve à une centaine de kilomètres de la centrale nucléaire de Mühleberg, construite sur la base de la même technologie que celle de Fukushima 1. En France, les centrales nucléaires de Saint-Alban et de Bugey sont également situées à une distance faible de Genève. L'Autorité de Sûreté Nucléaire française, selon un rapport datant d'octobre 2002, souligne que certaines fonctions de sauvegarde assurant le refroidissement du réacteur pourraient ne plus être assurées en cas de séisme. Un cas de figure identique à la situation rencontrée au Japon en ce moment même...

Au regard des risques importants encourus par la population en cas de contamination nucléaire et les conséquences importantes d'un point de vue économique, social et environnemental, il serait opportun de savoir si le Conseil d'Etat a défini un plan d'urgence pour faire face à une contamination nucléaire sur le territoire genevois ? De même, les autorités ont-elles demandé et obtenu des rapports complets sur la sécurité des centrales en Suisse et en France proches de Genève ?